



Création de S.A.R.L. - Attestation de blocage du capital social

La banque ci-après :

CCM CAMBRAI 24 RUE DU GENERAL DE GAULLE 59400 CAMBRAI

déclare et atteste avoir reçu la somme de 5 000 €.

Mme MONNEVEUX Elodie, gérant de la société A VISTA, S.A.R.L. actuellement en cours de formation dont le siège social se situe 1 IMPASSE DU COUPE OREILLES 59400 CAMBRAI, déclare sous sa seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

1er associé	Mme MONNEVEUX Elodie 15 Rue Sorel 59159 Noyelles Sur Escaut
Nombre de parts	255
Montant versé	2 550 €
2e associé	Mr MAGANINHO Anthony 18 Route nationale 59241 Masnieres
Nombre de parts	245
Montant versé	2 450 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du code de commerce :

- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 02 mai 2024

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Julian PLUCHARD
Responsable Commercial Professionnels

JST06

17 ER